ED REPUBLIQUE DU DAHOMEY DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COOPERATION ANNEE 1961/N° /PR-MAC-AGRO SOMMAIRE Nomination LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE VU la loi 60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey; VU le Décret N°32I/PCM du 30 Décembre 1960 portant Nomination d Membres du Gouvernement; VU le Décret N°111/PR-CAB du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement; VU la décision N°151/PCM-MAP-AGRO du 26 Novembre 1960 nommant Mr. MOULON, Directeur de l'Agriculture; VU les nécessités de Service. Sur la proposition du Ministre de l'Agriculture et de la Coopér tion. Le Conseil des Ministres entendu; DECRETE ARTICLE Ier .- Monsieur KOUDOGBO Ored'Ola Etienne, Ingénieur d'Agriculture est nommé Directeur de l'Agriculture en remplacement de Monsieur MOULON Max, qui conserve ses fonctions de Directeur du Secteur Palmeraie Ouéme. ARTICLE 2.-Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République et communiqué partout où besoin sera./.-Porto-Novo,le 22 Juillet 1961.-The Medical rest VU : י בנולוניתים Le Ministre de l'Agriculture et de la Coopération S.DASSI P.Le Ministre des Finances et du Budget Le Ministre de la Fonation Publique AMPLIATIONS JORD.....1 et du Travail chargé de l'intérim, B. BORNA Le Contrôle Financier

Agriculture.... 5 Intéressés..... 2

S.P.O..... 5 Régions Agricoles6 Stations .....2 Information.....1